



Comité d'Organisation  
des Manifestations  
Sportives

Dimanche  
10 juin  
2018

Visite Gratuite  
Conservatoire de la  
Cité du meuble



**SAINT-LOUP** SUR SEMOUSE  
70 Haute-Saône

# MARCHE POPULAIRE Internationale



Ne pas jeter sur la voie publique imprimé par nos soins



Membre de la FFSP N° F 1202

**11,  
20 Km**

Visa F.F.S.P. N° 2018.70.103.M

+ Parcours adapté

Partenaire  
de la FFSP

Agrément ministériel national du 20.06.2006  
Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté  
N° 012156 du 02.08.2001.



Site internet : <http://www.ffsp.fr> - ✉ : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) -  [Twitter.com/ffsp\\_officiel](https://twitter.com/ffsp_officiel)

- ◆ **Parcours:** A travers la campagne et la forêt. Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse. Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
- ◆ **Participants:** Tous ceux aimant parcourir la nature. Sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- ◆ **Départ/Arrivée:** Conservatoire de la cité du meuble (UR) - Avenue Christiane JANSEN (Route de Vesoul) - Coordonnées GPS : N°: 47,8847° E: 6,27333°
- ◆ **Distances:** 11 et 20 kilomètres, plus un parcours adapté sans difficultés particulières.
- ◆ **Horaires:** Départ de 07h00 à 14h00 11 km - Départ de 07h00 à 12h00 20 km. Arrivée limitée à 17h00.
- ◆ **Licence de participation:** La License de participation F.F.S.P. est délivrée au départ, contre une cotisation de participation sans souvenir de **2€**. Portant des timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- ◆ **Ravitaillement:** Collations et boissons gratuites aux 3 contrôles.
- ◆ **Restauration:** Sur place.
- ◆ **Parking:** Conservatoire de la Cité du meuble — Avenue Christiane JANSEN.
- ◆ **Récompenses:** Coupe aux groupes les plus représentés (à partir de 15 personnes). Aux participants (hommes et femmes) les plus âgés (ées) etc. La remise des prix aura lieu à partir de 16h30.
- ◆ **Secourisme: Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ.  
Assuré en cas d'accident par les Services de Secours Départementaux : **URGENCE 112**
- ◆ **Assurance:** L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de GROUPAMA.
- ◆ **Généralités:**
  - La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.
  - Il est recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés.
  - En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée.
  - Un participant ne peut être titulaire que d'une seule carte.
  - Pré-inscriptions pour les groupes: **avant le 03 juin 2018.**

**Renseignements et inscriptions : Hervé Leroy président du COMS de Saint Loup 06.76.13.89.07**

**Avec la participation des « Amis de Saint Laurent ».**

